

CTL DU 20 NOVEMBRE 2018

compte-rendu

• TRÉSORERIE DE GANGES : POUR INFORMATION

Suite à la visite du Ministre DARMANIN et à son annonce de la « non-fermeture pour 1 ou 2 ans » de la Trésorerie, les OS ont demandé la tenue d'un CTL consacré à l'organisation de ce poste.

- Maintien du fonctionnement actuel jusqu'au 15/03/2018 :

Le comptable intérimaire et les 2 EDR assureront la gestion sur place jusqu'à la clôture des comptes de gestion, avec 2,5 jours de fermetures au public.

- « Pour l'avenir, rien n'est arrêté » :

À compter de mars ou avril, l'intérim pourrait être confié au Comptable des Matelles, 1 agent assurant l'accueil du public et la caisse 3 demi-journées par semaine, dans les locaux actuels. Le reste des missions serait effectué à distance à la Trésorerie des Matelles.

La Maison des Services au Public (MSAP) de Ganges complètera le dispositif et délivrera des informations fiscales simples. Un accès à internet sera proposé aux usagers, avec possibilité de webcam sur rdv avec le SIP de La Paillade. Un accueil supplémentaire pourrait être apporté par les MSAP de Claret et de St Martin de Londres.

Les OS ont soulevé les ambiguïtés concernant la tenue de la comptabilité (DDR3) et la charge de travail incombant à l'agent assurant les 1/2 journées d'accueil. Le DDFIP reste ouvert et s'adaptera aux desiderata de l'agent nommé : présence réduite aux seules demi-journées, ou sur 3 jours plein. Néanmoins, seules 3 journées comptables seront ouvertes.

La CGT déplore cette organisation très provisoire et fractionnée sur plusieurs postes.

• QUESTIONS DIVERSES de la CGT

- Devenir du CPS, des agents, de leurs droits et garanties:

La CGT a évoqué l'avenir du CPS qui a vocation à devenir un Centre de Contact (CDC) au 1^{er} janvier 2021 : Quelles missions et quelles formations envisagées ? Régime indemnitaire ? Priorités pour changer de service ?... Pour le Directeur, le CPS est une structure nationale dépendant du SRP (Service Relation avec le Public), et des discussions auront lieu. « Les préoccupations des agents sont légitimes », mais prématurées : aucune réponse plus complète ne peut être apportée à ce jour. Cette restructuration étant prévue au 01/01/21, « on a deux ans devant nous » !

La CGT a revendiqué des réponses précises avant le mouvement de septembre 2019.

- Mise en œuvre du PAS au 2 janvier 2019 au CPS :

Les agents du CPS vont être amenés à répondre à des questions relatives au PAS alors qu'ils n'ont eu qu'une journée de formation voire deux. Suite à notre interpellation, la Direction prévoit de rattacher les agents du CPS aux formations prévues pour les SIP d'ici la fin d'année.

Il a été demandé aux agents des CPS de se mobiliser pour la 1^{ère} semaine de janvier 2019, et par conséquent de modifier leurs congés. Pour la CGT, le PAS et l'accroissement de charge attendue ne doivent pas reposer sur les agents et leur vie personnelle. Le DDFIP rappelle que cette question relève de la responsabilité du chef de service qui doit mettre en œuvre « une présence adaptée des agents ».

- Le soutien à la Trésorerie de Lamalou :

La direction apportera une solution d'ici la fin de l'année. La Division SPL est et continuera d'être présente auprès des personnels de Lamalou.

- Aménagement de l'ESI de Montpellier à Montmorency :

La DDFIP 34 ne peut pas se substituer à la DISI Sud Est : l'architecte a travaillé sur 2 scénarios alternatifs. Cependant, le scénario initial a été validé par la DISI Sud Est. Seule l'option d'aménagement de la passerelle entre le bâtiment A et B n'est pas encore actée.